



Communiqué du 7 février 2017 :

Reste-t-il un pilote à Matignon ?

La réunion du CT des DDI du 7 février 2017 intervenait dans un contexte plaçant la question suivante au cœur des préoccupations :

Les DDI sont-elles devenues des variables d'ajustement du plan "préfectures nouvelle génération" du ministère de l'Intérieur

Reste-t-il un pilote à Matignon ?

En conséquence, FO au travers de sa déclaration préalable (consultable [->ici](#)) a demandé au SGG que soient portées **POUR AVIS** les questions suivantes :

- **Poursuite des expérimentations de fusion de SG de DDI**, préfigurant le basculement des agents sur le BOP 333 et le transfert à terme en préfecture
- **Décroisement individuel des agents assurant les missions sécurité routière au 1er janvier 2018**, préfigurant la disparition des compétences techniques mobilisables et le transfert des missions en préfecture
- **Poursuite du Plan d'Action Interministériel CCRF**, portant les germes d'une plus grande désorganisation de l'exécution des missions sans répondre à aucune problématique

**Pour que personne ne puisse dire à la sortie de cette instance
« c'est bon, on a concerté, on peut continuer en silence ! »**

Face au refus opposé à la demande de FO par le SGG, l'ensemble des organisations syndicales a demandé la mise au vote d'une résolution commune, adoptée à l'unanimité (à consulter [->ici](#)) !

Prenant acte de cette expression unanime des organisations syndicales, le SGG s'est engagé à la faire suivre au niveau politique...tout en proposant de poursuivre l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour (en présence du SG du MI et du nouveau responsable de la MICORE). Et nous ne fûmes pas déçus de la suite...tant l'administration démontra une nouvelle fois qu'elle reste sourde à l'expression des représentants du personnel !

« Expérimentations » de fusion de SG de DDI dans 2 départements (avant beaucoup d'autres) :

Aucune inflexion du SGG, aucun recadrage des expérimentations en cours, juste l'affirmation qu' « il n' y a pas de plan national de généralisation de la fusion de SG de DDI ». Sauf que FO mesure jour après jour la multiplication des initiatives locales – certainement pas le fruit du hasard - et pointe qu'une fois les « prototypes » mis en place, la généralisation ne tardera pas !

→ **FO exige un moratoire sur les « expérimentations » lancées dans la Sarthe et l'Eure et Loir.**

Décroisement individuel des agents « sécurité routière » :

Si la pression mise depuis fin 2016 a permis de faire sortir de l'ombre l'administration (SG du MI en particulier), rien à attendre là non plus à ce stade en terme d'inflexion. Juste l'engagement à mettre en place le 8 mars un comité de suivi commun avec les OS MEEM/MI/CT des DDI (un de plus en lien un décroisement budgétaire), quelques engagements verbaux qui n'engagent guère dans la durée (maintien de rémunération...en mode RIFSEEP !, stabilité – provisoire ? - des effectifs, pas de mobilité forcée...ni de rupture avec les ministères d'origine). Bref ce que l'on a déjà servi aux agents concernés par les précédentes restructurations ou transferts en tous genres...avec le recul que l'on a désormais ! Aucune ouverture pour étudier le prolongement de la convention actuelle entre les 2 ministères (cela fonctionne...et il faut apparemment que cela cesse!), une date de référence maintenue au 01/01/2018 même si nous avons arraché une éventuelle souplesse sur 2 ans, et aucune garantie au delà des mots quant au non-transfert généralisé en préfecture.

→ **FO exige la présentation des conclusion de l'inspection à laquelle FO a contribué en 2015** (sous black-out, le signe que le bilan du transfert au MI n'est pas si rose...comme le laissent supposer les statistiques sur la sécurité routière depuis 2012?), **dénonce tout nouveau décroisement individuel des agents du MEEM vers le MI, et exclut tout effet au 1^{er} janvier 2018 pour les 880 agents concernés** (qui ne le savent pas encore...) !

Plan d'Action Interministériel CCRF :

Réunion après réunion, ministérielle ou interministérielle, le constat que l'on tourne en rond ! Personne ne voulant prendre la responsabilité qu'il conviendrait dans l'intérêt de tous d'arrêter les dégâts ? Et ce n'est pas le report au 1^{er} juillet 2017 de « l'expérimentation » de regroupement interdépartemental 04/05 (devant s'alimenter des enseignements de celle conduite en Franche Comté à peine lancée!) qui répondra à nos demandes !

→ **FO exige un moratoire de la mise en œuvre du PAI CCRF.**

Constatant que les rouleaux compresseurs de l'administration continuaient à avancer comme si de rien n'était, **FO a quitté la réunion avant son terme, et attend désormais un recadrage politique sur ces différents sujets.**

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris